

■ **Centre universitaire de droit international humanitaire**, à Genève, boulevard du Pont-d'Arve 40, c/Université de Genève, UNIMAIL, Faculté de droit. Nouvelle fondation. Acte constitutif du: 29.01.2002. But: dispenser des enseignements de haut niveau académique, mener et promouvoir des recherches scientifiques, offrir des cours de formation continue et de formation professionnelle et fournir des services dans le domaine du droit international humanitaire, y compris le droit international pénal, la protection internationale des droits de l'homme et le droit des réfugiés et des personnes déplacées en cas de conflits armés. Administration: conseil de fondation. Signature individuelle de Auer Andreas, de Fideris, à Genève, président, et signature collective à deux de Bouvier Antoine, de et à Genève, Clapham Andrew, de Grande-Bretagne, à Genève, Flauss Jean-François, de France, à Strasbourg, F, Gowlland Vera, de et à Chêne-Bougeries, Roth Robert, de et à Genève, tous membres du conseil de fondation.

Journal no 2259 du 25.02.2002
(00365180 / CH-660.0.411.002-9)